

Rapport public Parcoursup session 2025

ESTP - Diplôme d'Établissement - Admission commune Bachelors

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESTP Campus de Dijon - Diplôme d'Établissement - Bachelor Manager de la Construction (43220)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESTP Campus de Dijon - Diplôme d'Etablissement - Bachelor Manager de la Construction (43220)	Jury Dijon MC	Tous les candidats	30	206	164	164	9

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESTP Campus de Dijon - Diplôme d'Etablissement - Bachelor Manager de la Construction (43220)	Jury Dijon MC	Tous les candidats	Féminin	53	40	40	0	0 %
			Masculin	153	124	124	9	100 %
			Total	206	164	164	9	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESTP Campus de Dijon - Diplôme d'Établissement - Bachelor Manager de la Construction (43220)	Jury Dijon MC	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	35	27	27	2	28,6 %
				AB	69	62	62	3	42,9 %
				B	40	34	34	2	28,6 %
				TB	14	11	11	0	0 %
				Total	160	135	135	7	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	4	3	3	0	0 %
				AB	16	16	16	1	100 %
				B	6	5	5	0	0 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	30	28	28	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	AB	2	0	0	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	2	1	1	1	100 %
				Total	5	1	1	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				Total	10	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESTP Campus de Dijon - Diplôme d'Etablissement - Bachelor Manager de la Construction (43220)	Jury Dijon MC	Tous les candidats	En terminale	157	135	135	8	88,9 %
			En réorientation	35	27	27	1	11,1 %
			Non scolarisés	7	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	6	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	206	164	164	9	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESTP Campus de Dijon - Diplôme d'Etablissement - Bachelor Manager de la Construction (43220)	Jury Dijon MC	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	124	123	123	5
			Autres doublettes	34	11	11	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESTP Campus de Dijon - Diplôme d'Etablissement - Bachelor Manager de la Construction (43220)	Jury Dijon MC	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	78,5 %	91,8 %	91,8 %	71,4 %
		Autres doublettes	21,5 %	8,2 %	8,2 %	28,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Evaluation des résultats académiques 1ère et terminale	- Notes de 1ère et terminale => Moyenne de l'étudiant / Moyenne de la classe - Matières de spécialité - Matières scientifiques - Anglais - Appréciations des professeurs	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail appropriée à la formation & Acquisition de la démarche scientifique	Appréciation des professeurs et fiche avenir.	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir dans la formation en terme de travail personnel	Fiche avenir et lettre de motivation	Complémentaire
	Autonomie	Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivations du projet professionnel	Lettre de motivation : Vous devrez démontrer par le biais de votre lettre de motivation, un réel intérêt pour les études d'architecture et d'ingénierie de construction.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Vos activités extra-scolaires	Nous accorderons une importance particulière à vos engagements, à vos activités et centres d'intérêt et à la réalisation de projet péri ou extra-scolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d'information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères qualitatifs : lettre de motivation à l'attention d'autres écoles / Avertissement de conduite ou trop nombreuses appréciations négatives / ne correspond pas aux baccalauréats éligibles

Critères quantitatifs : Moyennes dans les EDS trop faibles

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui cette précision crédite la note finale d'examen de chaque dossier.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Etude approfondie de chaque dossier.

L'OAD a été paramétré et utilisé pour les critères 1, 3 et 5.

Les données de l'OAD ont ensuite été injectées dans une matrice d'évaluation contenant les critères 2 et 4 évalués manuellement par les membres du jury selon des grilles communes d'évaluation.

Critère n°1 : Résultats Académiques (65%) :

Le type de formation académique (bac général ou STI2D)

Epreuves anticipées du bac => Français

Notes de première et terminale : Moyenne des spécialités / moyenne de la classe.

1ère : spé 1 / spé 2 / Spé 3 (coef 3)

Tle : spé 1 / spé 2 / Anglais / Option (Coef 5)

Notes épreuves de spécialités au Bac si bac obtenu en 2024 ou avant.

Redoublement (bonus / malus).

Critère n°2 : Compétences Académiques (20%)

Appréciation du conseil de classe sur bulletins

Critère n°3 : Savoir-être (5%)

Evaluation sur Fiche Avenir => Moyenne arithmétique des iems Poursuite d'études / Capacité à investir / Méthode de travail / Capacité à réussir / Autonomie

Critère n°4 : Motivation (5%)

Evaluation de la lettre de motivation par membre du jury selon un grille pré-définie pour tous.

Critère n°5 : Engagement (5%)

Fiche Avenir : engagement et responsabilité de l'élève au sein de l'établissement. Bonus sur dossier si "OUI"

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien se renseigner sur les diplômes éligibles aux Bachelors ESTP. A savoir Bac STI2D toutes spécialités et Bac général à spécialités scientifiques : Spé 1 Mathématiques obligatoires + Spé 2 Physique-Chimie ou SI ou NSI ou SVT.

Signature :

Joel CUNY,

Directeur Général de l'établissement ESTP